



Chamoson – Chippis: étape-clé franchie

Avril 2021: information à la population

L'accès par Swissgrid aux dernières parcelles pour la construction des 77 pylônes de la ligne THT Chamoson – Chippis a été définitivement confirmé par le Tribunal fédéral en décembre 2020. La construction des derniers pylônes de la ligne a donc débuté. A fin janvier 2022, tous les pylônes entre Sion/Les Iles et le poste électrique de Chippis auront été érigés alors que la mise en service de la ligne est prévue en juin 2022.

Etat des travaux à mi-mars 2021

Entre Chalais, Chippis et Sierre, sur le tronçon 1, les travaux de sécurisation des falaises et de construction des fondations des pylônes 168, 169, et 170 à Chippis ont débuté en février 2021. A Chalais, la construction des fondations des pylônes 162, au croisement du téléphérique Chalais – Vercorin, et 163, au sud de l'Arche des Crébillons, commencera entre avril et juin 2021, sur le tracé approuvé par les autorités fédérales. Tous les autres pylônes de ce secteur seront terminés à fin septembre 2021. Sur le tronçon 2, entre Sion/Salins et St-Léonard, les travaux de construction des fondations et des bases des pylônes sont terminés. Le montage des trois pylônes CFF sera entrepris entre avril et mai 2021, tous les pylônes de ce tronçon seront montés à fin août 2021. Sur le tronçon 4, entre Nendaz et Sion/Salins, la construction des fondations des pylônes 123 et 128 est en cours depuis février dernier et celle des pylônes 125 et 129 débutera en mai et juillet 2021. Tous les pylônes seront montés d'ici à la fin décembre 2021.

Entre Chamoson et Sion/Les Iles, sur le tronçon 5, la construction des fondations des pylônes 114 à 117 à Aproz est en cours depuis mars. Les pylônes de ce tronçon ne seront entièrement montés qu'en avril 2022, car la ligne 220 kV actuelle suit le même tracé sur ce tronçon.



Emplacement du pylône 169 à Chippis, après les coupes de végétation, février 2021

Infopoint de Sion

Il est possible de visiter la salle d'information du projet Chamoson – Chippis de Sion en s'inscrivant sur la page Internet du projet www.swissgrid.ch/infopoint-sion. Les visites s'effectuent pour une à deux personnes par visite et dans le respect des mesures COVID-19.

A Grône, la ligne sera construite sur le tracé approuvé par les autorités fédérales

Entre Grône et Chalais, sur le tronçon 3, la ligne sera construite selon le tracé approuvé par l'Office fédéral de l'énergie en 2015 et définitivement confirmé par le Tribunal fédéral en septembre 2017. Il est en effet impératif de poursuivre la construction de la ligne et de mettre celle-ci en service en juin 2022 pour assurer le transport de l'énergie produite, entre autres, par la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance. La construction des fondations des pylônes 146, 147, 148, 149, 150, 151 et 153 débutera entre avril et juillet 2021. Tous les pylônes de ce secteur seront montés pour fin janvier 2022.

Procédures d'accès aux parcelles des pylônes définitivement closes

Swissgrid a été informée le 15 janvier 2021 que le Tribunal fédéral a jugé tous les recours irrecevables, mettant ainsi un terme aux procédures d'accès aux parcelles concernées par la construction d'un pylône. Ces recours avaient été déposés contre les décisions du Tribunal administratif fédéral de rejeter les recours de propriétaires contre l'accès anticipé aux parcelles octroyé à Swissgrid par la Commission fédérale d'estimation.

Procédures de survol des parcelles encore en cours

Certains propriétaires se sont opposés au survol de leurs parcelles par les conducteurs de la ligne Chamoson – Chippis auprès de la Commission fédérale d'estimation, à la suite de la publication par cette dernière, en juin 2020, d'une mise à l'enquête publique dans la Feuille d'avis du canton du Valais. La Commission fédérale d'estimation se prononcera prochainement sur les demandes d'octroi du survol des parcelles par les conducteurs de la ligne déposées par Swissgrid.

Eventuels projets de déplacement après la mise en service de la ligne

Après la mise en service de la ligne actuellement en construction selon le tracé approuvé par les autorités fédérales, d'éventuels projets de déplacement de la ligne requis par des tiers pourraient être mis en œuvre par Swissgrid. Le financement de ces éventuels projets de déplacement devrait être assuré par ces tiers. Par ailleurs, tout éventuel projet de déplacement impliquerait l'ouverture d'une procédure qui suivrait toutes les étapes imposées par la législation, notamment une mise à l'enquête publique pour le nouveau tracé.



Un nouveau bâtiment au poste de Chamoson

Les fondations du nouveau bâtiment sont en place et il devrait être sous toit cet été. Ce bâtiment abritera un poste de couplage isolé au gaz (GIS) de 220 kV dont la construction débutera en septembre 2021. Les installations à très haute tension du poste électrique de Chamoson sont en cours d'adaptation en prévision de la mise en service de la ligne Chamoson – Chippis en juin 2022.

Renforcement de la sécurité de l'approvisionnement en Valais

La nouvelle ligne Chamoson – Chippis participe à la sécurité de l'approvisionnement en électricité du canton du Valais. Un poste de transformation 380/220 kV est désormais en place au poste électrique de Chippis. Dès que la nouvelle ligne sera en service, il sera possible d'y transformer l'électricité en tension supérieure et inférieure, ce qui augmente la sécurité d'injection de l'électricité sur le réseau de distribution régional. Actuellement, ce poste n'est qu'un nœud permettant de gérer les connexions entre les différentes lignes du réseau à très haute tension de la région.



Le pylône 152 à Grône en cours de montage en février 2021



Construction des fondations du pylône 121 à Baar/Nendaz, mars 2021

Travaux par hélicoptère à Chippis

Le transport du matériel nécessaire à la construction des pylônes 168, 169 et 170 à Chippis s'effectue par hélicoptère, pour des raisons topographiques.

Swissgrid informe les riverains que des hélicoptères volent actuellement à ces endroits de 07h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les remercie de leur compréhension.

Interview de Youri Pitteloud, géologue du Bureau Tissières

Quelle est la mission du Bureau Tissières SA sur ce projet ?

Le Bureau Tissières est chargé de définir et de vérifier les conditions géologiques, hydrogéologiques et géotechniques de chaque emplacement de pylône. Ces données sont essentielles au calcul des dimensions et aux travaux de construction des fondations de chaque pylône.

Et votre rôle personnel ?

Depuis 2018, mon rôle a consisté, dans un premier temps, à étudier chaque emplacement de pylône sur la base de relevés de terrain, de sondages à la pelle mécanique ou de forages carottés. Il fallait connaître de manière prévisionnelle les types de terrain et leurs caractéristiques géomécaniques pour définir les dimensions de chaque fondation de pylône. La deuxième étape, actuellement en cours, vise à suivre l'exécution des travaux de construction des fondations en situation géologique réelle et les adapter si nécessaire. Pour certains types de fondations, des essais de chargement ou de traction sont réalisés au préalable sur des fondations tests, afin de vérifier leur réelle capacité portante.

Quels sont vos plus grands défis ?

Ce projet, qui s'étale sur près de 30 km, occupe des terrains de nature géologique très variée avec des techniques de construction parfois très différentes. Dans la vallée du Rhône, les pylônes sont construits sur un terrain plat constitué d'alluvions, avec une nappe phréatique à faible profondeur. Sur le coteau, les pylônes sont implantés en forêt, verger ou prairie, avec une pente moyenne à forte et des accès parfois difficiles. Ces terrains sont principalement constitués de moraines, d'éboulis ou de colluvions d'épaisseur variable qui recouvrent du rocher de type calcaire, schiste ou quartzite. Une approche constructive appropriée doit être appliquée car la nature du terrain de chaque pylône est unique. Le temps passé en réflexion et discussion avec les ingénieurs a donc fortement varié d'un pylône à l'autre.

Comment se passe la collaboration avec tous les corps de métier ?

La coordination et la communication avec la direction des travaux, les ingénieurs et les entreprises sont primordiales pour un projet de cette envergure. Si je constate des différences entre les paramètres géologiques réels et les données prévisionnelles, elles doivent être rapidement transmises et discutées afin d'adapter les travaux de construction en conséquence. Chaque bureau d'ingénieurs civils a sa propre manière d'appréhender et de dimensionner une fondation. Ces différences permettent un échange enrichissant d'idées, avec à la clé des solutions techniques parfaitement adaptées. La mise en commun des compétences entre les différents spécialistes (environnement, sécurité, géomètre, etc.), et les entreprises travaillant sur ce projet, est bénéfique au bon déroulement de la construction de la ligne.

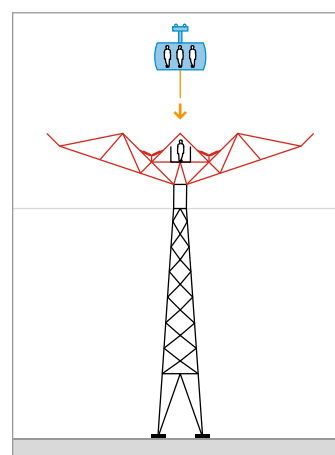
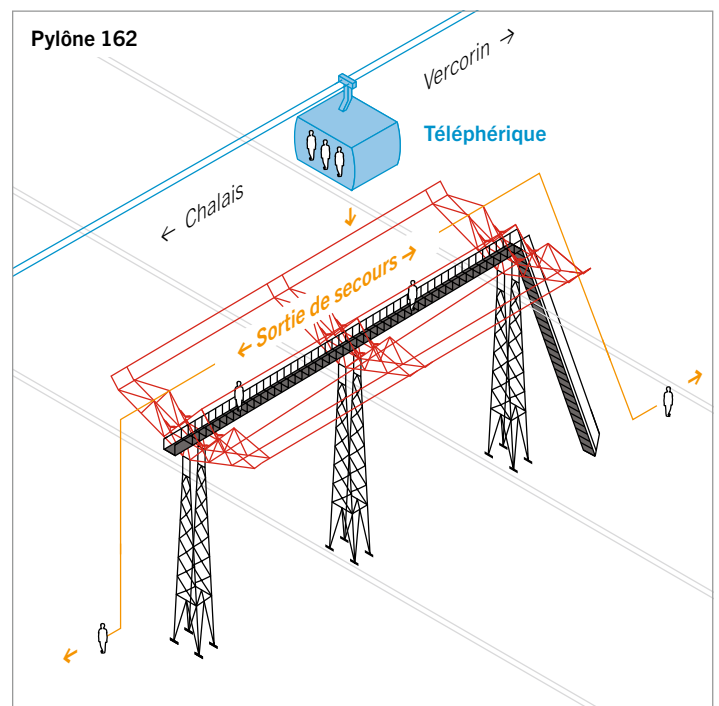


Youri Pitteloud, géologue de l'Université de Lausanne UNIL, associé et chef de projet en géotechnique et travaux spéciaux auprès du bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA de Martigny.

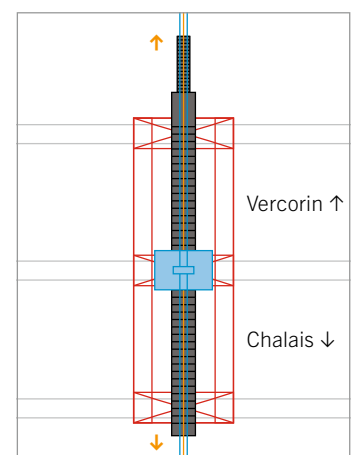
Le bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA est actif dans les domaines de la géologie appliquée, la géotechnique, l'hydrogéologie, les dangers naturels et l'environnement.

Construction du pylône 162 à Chalais

Le tracé de la ligne THT Chamoson – Chippis croise le tracé du téléphérique Chalais – Vercorin. Les conducteurs de la ligne aérienne passeront sous les câbles du téléphérique, ce qui nécessite la construction d'un pylône spécial. Ce pylône sera en outre équipé d'un escalier et d'une plateforme de secours en cas de panne du téléphérique. A noter que ce pylône s'adapte au téléphérique actuel et est compatible avec le projet du futur téléphérique.



Vue de profil



Vue du dessus

